

OPTION

Fleuriste

FILIERE

PARCOURS D'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT (PEQ)

SUITE D'ETUDE POSSIBLE

7PB Complément en art floral
7PB Gestionnaire de très petites entreprises

DESCRIPTION DU METIER

Le métier de fleuriste fait partie des domaines qui caractérisent la filière horticole, notamment dans le cadre de la culture des plantes florales et ornementales.

Le (la) fleuriste est ainsi un(e) technicien(ne) :

- il (elle) entretient les végétaux, il (elle) en connaît l'origine, le nom (scientifique et courant), les différentes variétés, leur toxicité, leur besoin cultural, leur utilité ainsi que leur symbolique ;
- il (elle) est aussi créatif(ve), il (elle) mélange les couleurs et les associe, réalise de nombreux montages, bouquets, décors personnalisés adaptés à toutes circonstances, il (elle) embellit le décor.

Le (la) fleuriste doit avoir aussi le sens commercial :

- il (elle) connaît non seulement la disponibilité sur le marché mais aussi la demande suivant les saisons ;
- il (elle) sélectionne la meilleure marchandise parmi les fournisseurs, tant pour les végétaux que les accessoires ;
- il (elle) dispose du sens de la communication ;
- il (elle) connaît l'importance d'une approche correcte du client et du fournisseur ;
- il (elle) possède un bon sens de l'organisation ;
- il (elle) sera également un(e) « étalagiste » permettant de mettre ses produits en valeur pour leur commercialisation ; son étalage sera réalisé de manière attractive et incitative.

Après avoir acquis une expérience utile, il (elle) aura la possibilité de développer et gérer une exploitation commerciale en l'adaptant aux technologies nouvelles.

CERTIFICATION

A l'issue de la 6^e : Obtention du certificat

- d'étude de sixième année (CE),
- de qualification,
- de connaissance de gestion (pour l'année scolaire 2024-2025).

I.P.E.S. Tournai (site 1)
Boulevard Léopold, 92b
7500 Tournai

Tel : 069/45.28.70
Fax : 069/45.28.77
Courriel : ipes.tournai@hainaut.be
Internet : www.etudierenhainaut.be/wapi

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Vendre des articles, des produits, des services.
- Répondre à la demande de plantes d'appartement ou de compositions florales à partir de fleurs, fruits, légumes, feuilles, d'accessoires divers,
- Proposer des produits en fonction des besoins et souhaits des clients selon les différentes manifestations.
- Conseiller efficacement le client en tenant compte de l'adéquation entre les exigences du client et les conditions de développement de la plante (espace, lumière, ...).
- Etablir des devis.
- Informer le client sur les soins à pratiquer sur les végétaux du produit vendu (lumière, température, luminosité, eau, fertilisation, ...).
- Assurer le suivi des stocks.
- Négocier et organiser les achats et les ventes.
- Avoir un sens commercial en établissant des relations avec le monde professionnel et économique.
- Gérer et développer son entreprise en y intégrant les évolutions du métier.
- Maîtriser les documents comptables de base.
- Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (développement durable) – gestion des déchets.
- Appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.
- Contribuer à valoriser l'image de marque de la profession.
- S'informer et coordonner sa formation permanente.

GRILLE HORAIRE

Forme d'enseignement : PROFESSIONNEL				
Section : FLEURISTE				
	Année d'études	4e	5e	6e
FORMATION COMMUNE				
Religion / Morale / Philosophie et citoyenneté		1	1	1
Philosophie et citoyenneté		1	1	1
Education physique		2	2	2
Français		3	3	3
Géographie		1	1	1
Histoire		1	1	1
Formation scientifique		2	2	2
Education économique et sociale		0	2	2
Mathématiques		2	2	2
Langue moderne (anglais/néerlandais)		2	0	0
COURS DE L'OPTION				
Cours techniques comprenant :				
Technologie de l'art floral		4	4	4
* Floriculture		4	4	2
Organisation de l'entreprise		0	0	2
Cours de travaux pratiques comprenant :				
TP Art Floral		8	8	8
* TP Horticulture		2	3	3
ACTIVITES COMPLEMENTAIRES				
* Connaissance de gestion		/	/	2
* Langue moderne (anglais/néerlandais)		/	2	/*
	Total	33	36	36

*2 périodes de langue moderne en 6^e année à partir de l'année scolaire 2025-2026

Sous réserve de validation du Pouvoir organisateur